

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2014/38

**OBJET : NOMINATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES AU SYNDICAT MIXTE
DU SCHEMA DE L'AIRE METROPOLITAINE BORDELAISE (SYSDAU)**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 40

Nombre de Conseillers présents et représentés : 42

Quorum : 20

Date convocation du Conseil Communautaire : 14/04/2014

Date d'affichage de la convocation au siège : 14/04/2014

Le 22 Avril 2014 de l'année deux mille quatorze à 18 h 30
à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	P	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
THIERRY BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE		Mr FATH
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	P	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	A	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	P	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES		Mr LEMIRE	Bernadette PELISSIER	P	
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	A	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	P	
Benoist AULANIER	P				

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AULANIER est élu secrétaire de séance

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

NOMINATION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES AU SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'AIRE METROPOLITAINE BORDELAISE (SYSDAU)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu la délibération n° 2004/37 du Conseil Communautaire du 13 avril 2004 prenant acte de l'adhésion de la Communauté de Communes de Montesquieu au SYSDAU,

Vu la délibération du Comité syndical du Syndicat Mixte en date du 25 juin 2004 prenant acte des modifications intervenues concernant les membres et le périmètre du Syndicat Mixte, Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 31 août 2004 autorisant la modification des membres et du périmètre du SYSDAU,

Par arrêté en date du 10 Février 1996, Monsieur le Préfet de la Gironde a décidé la création du syndicat mixte du Scot de l'Aire Métropolitaine Bordelaise dont la Communauté de Communes de Montesquieu fait parti depuis 2004 ;

Vu les arrêtés préfectoraux suivants :

- 31 août 2004: Modification des membres du Sysdau
- 4 octobre 2005 : Modification des statuts du Sysdau
- 7 octobre 2008 : Modification des statuts du Sysdau
- 28 Novembre 2008 : Modification des membres du Sysdau
- 28 Novembre 2012 : Modification des statuts du Sysdau suite à l'extension du périmètre de la communauté de communes Cestas-Canéjan à la commune de Saint jean d'Illac à compter du 1° janvier 2013
- 26 décembre 2012 Modification des statuts et changement de dénomination de la communauté de communes Cestas-Canéjan suite à l'adhésion de la commune de Saint jean d'Illac
- 21 Juin 2013 : extension du périmètre de la Communauté Urbaine à la commune de Martignas sur Jalles au 1° Juillet 2013.
- 2 juillet 2013 : Modification des membres du Sysdau suite au changement de dénomination de la communauté de communes de Cestas-Canéjan
- 16 décembre 2013 : adhésion de la commune de Croignon à la communauté de Communes des Coteaux Bordelais.

Le SCOT de l'Aire Métropolitaine Bordelaise est aujourd'hui approuvé.

Afin de permettre au Syndicat mixte du Scot de l'Aire Métropolitaine et Par suite du renouvellement de l'organe délibérant de la Communauté de Communes de Montesquieu, il convient de désigner les nouveaux délégués.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité

- **Nomme les** délégués de la Communauté de Communes de Montesquieu au Comité Syndical du Syndicat Mixte du Schéma Directeur de l'Aire Métropolitaine Bordelaise les personnes suivantes :
- **Charge** Monsieur le Président de notifier cette décision au Président du SYSDAU et aux services préfectoraux.

Délégués titulaires	Délégués suppléants
M.AULANIER	Mme BURTIN DAUZAN
M.CONSTANT	M.DUFRANC
M.TAMARELLE	M.DANNE

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 22 Avril 2014

Le Président

Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

